

À deux pas de chez nous

Cette chronique est spécialement consacrée aux activités locales. Découvrez, au fil de ces articles, les actions et réalisations menées aux quatre coins de l'île!



Arrondissement du Sud-Ouest

Sites de dépôt volontaire

pour la collecte des résidus alimentaires : une initiative qui a fait ses preuves

L'arrondissement du Sud-Ouest, dont près de 14 000 logements seront cet été desservis par une collecte porte-à-porte des résidus alimentaires, a usé d'originalité et de complémentarité dans ses services en mettant à la disposition des résidents qui n'ont pas encore accès à la collecte en bordure de rue, une dizaine de sites de dépôt volontaire. L'inauguration du premier de ces sites, où les citoyennes et les citoyens peuvent laisser leurs résidus alimentaires, a eu lieu le 6 août 2013. En 2014, deux nouveaux sites seront aménagés dans des endroits stratégiques déterminés en fonction de la demande et du succès des sites actuels, ce qui portera le total à 12.

Sont acceptés les restes de table de toutes sortes, tels que la viande, le poisson, les fruits et légumes, les pâtisseries et les produits laitiers non liquides. Les matières récupérées sont ensuite transportées au site de transbordement d'EBi, à Montréal-Est, où elles sont accumulées pour ensuite prendre la direction du site de traitement d'EBi, à Berthierville.



Pour participer au programme, les citoyens qui le désirent doivent s'inscrire auprès de l'Éco-quartier du Sud-Ouest et suivre une formation. Une clé du dépôt le plus près de chez eux leur est alors remise. Chacun des sites de dépôt autorisés compte un petit enclos en bois fermé et bien aéré tout à fait sécuritaire. Ainsi, les citoyens n'ont pas à craindre les désagréments causés par les odeurs, les animaux et la contamination du contenu des bacs.

Il existe également une dizaine de sites de compostage communautaire où sont également acceptés les résidus alimentaires. Toutefois, en raison de la nature du procédé, seules les matières qui répondent aux exigences de compostage domestique sont acceptées (ex. : fruits et légumes crus, feuilles mortes). Le compost qui y est produit est mis à la disposition des participants.

À ce jour, plus de 1 000 familles participent au programme et déposent leurs résidus dans l'un des 20 sites désignés (sites communautaires et sites de dépôt volontaire).

Profil de l'arrondissement

Superficie : 15,7 km²

Population : 71 546 habitants

Responsable : Christine Marcoux

Conseillère en planification

514 872-8697

christinemarcoux@ville.montreal.qc.ca



Senneville

Collecte hors foyer des matières organiques

Elles sont peu nombreuses, les municipalités du Québec qui peuvent se féliciter d'avoir amorcé la collecte hors foyer des matières organiques. Le village de Senneville peut désormais être fier de se compter parmi celles-ci, car en 2014, il est devenu le premier territoire de l'île de Montréal à offrir ce mode de collecte sur l'ensemble de son territoire.

Comment? Senneville a profité des unités multicompartiments à trois voies déjà en place dans ses lieux publics en adaptant l'un des trois compartiments.

Les parcs et espaces publics sont désormais équipés d'une unité de récupération à trois voies : déchets, matières recyclables, matières organiques.

Si vous passez dans le coin, gardez l'œil ouvert pour découvrir ces équipements!



Profil du village

Superficie : 18,60 km²

Population : 937 habitants

Responsable : Jeannette Bertrand

Adjointe administrative

514 457-6020

jbertrand@villagesenneville.qc.ca



Rosemont-La Petite-Patrie

Troisième vague d'implantation d'équipements

pour la collecte hors foyer des matières recyclables

Soucieux de poursuivre ses efforts en vue d'assurer une pleine et saine gestion des matières résiduelles sur son territoire, l'arrondissement est allé de l'avant en implantant 153 îlots de récupération (déchets et recyclage) pour la collecte hors foyer des matières recyclables au cours du mois de mai.

Financé par la [Table québécoise pour la récupération hors foyer](#), le projet vise l'installation d'unités de collecte à deux voies (duo de contenants de type secteur 5 [avec ou sans poignées], unité de type McGill) pour le remplacement des corbeilles à déchets actuellement en place sur les grandes artères commerciales et dans les parcs.



Au total, ce sont plus de 315 unités qui ont été installées depuis 2011!

Portrait de l'évolution des implantations :

Phase I (2011)

- Promenade Masson (48 unités)
- Promenade Saint-Hubert (48 unités)
- 2 parcs (6 unités)

Phase II (2012)

- Rue Beaubien majoritairement (50 unités)
- Rue Papineau (10 unités)

Phase III (2014)

- Artères commerciales (73 unités – nouveau modèle)
- 10 parcs (80 unités – nouveau modèle)

Profil de l'arrondissement

Superficie : 15,9 km²

Population : 134 000 habitants

Responsable : Catherine Brouillette

Agente de recherche

514 872-2410

catherine.brouillette@ville.montreal.qc.ca



**Mercier-Hochelaga-
Maisonneuve**

Projet pilote de collecte
des résidus alimentaires

sur les artères commerciales Ontario et
Sainte-Catherine

Saviez-vous que, depuis octobre 2013, plus de 42 commerces des Promenades Hochelaga-Maisonneuve peuvent demander la collecte de leurs résidus alimentaires? En effet, près de 40 tonnes de matières ont pu être ainsi récupérées et valorisées de la fin

d'octobre 2013 à la fin de février 2014 dans le cadre de ce projet. Et ce dernier ne cesse de prendre de l'ampleur!

Comment ça fonctionne? Un bac roulant brun de 240 litres est offert aux commerçants pour les aider à entreposer et à éliminer leurs matières organiques chaque semaine. La collecte est effectuée par TTI Environnement. Des bacs supplémentaires sont également mis à la disposition des commerçants dont la demande est justifiée.

Par ailleurs, l'arrondissement compte trois partenaires importants dans ce projet, soit la Société de développement commercial (SDC) et les Éco-quartiers Maisonneuve-Longue-Pointe et Hochelaga. Ceux-ci contribuent activement au bon fonctionnement des activités et assurent le soutien auprès des participants.



Cette belle initiative marque certainement un nouveau défi. Par le fait même, elle permettra aux gestionnaires d'en tirer des leçons et d'évaluer le potentiel de récupération des matières organiques ainsi que les modalités et les outils de collecte pour le secteur commercial.

Fier du succès de ce projet, l'arrondissement a décidé d'étendre le programme au milieu résidentiel dès le début du mois de juin 2014. Une première phase, que représente un investissement de près de 100 000\$ (frais annuels de collecte compris), permettra de desservir plus de 1 225 logements dans le secteur du Quartier vert Maisonneuve. La forte demande lors des journées de distribution des bacs a permis de démontrer l'intérêt des citoyens pour cette nouvelle collecte orientée

en faveur du développement durable. La seconde phase, prévue d'ici septembre 2014, permettra de doubler le nombre de logements desservis.

Profil de l'arrondissement

Superficie : 25,4 km²

Population : 131 483 habitants

Responsable : François de la Chevrotière
Ingénieur junior

514 868-4390

francois.de.la.chevrotiere@ville.montreal.qc.ca